

Sujet : Ramage Gilles demande : sentier littoral le Pradet

Date : Thu, 29 Oct 2020 08:28:45 +0100

Je reprend.

très surpris de constater que ce projet de sentier n'ait fait l'objet d'aucune concertation avec les principaux intéressés c'est à dire le lotissement Jeanne d'Arc et le meublé de l'enclave.

Il est question de s'approprier un escalier et un bout de chemin qui sont des propriétés privées, de violer les limites d'une propriété privée en supprimant un portail privé et fermé et de gêner ainsi les riverains immédiats sans aucune compensations prévues. en permettant à un grand nombre de personnes de pénétrer dans ces lotissement jusque la cloturés, avec les nuisances connues que cela occasionnera.

Je suis pour un rétablissement du chemin littoral en principe, mais ce projet me parait très mal ficelé par manque de concertation et précipitation. Encore une fois on se retrouve devant un fait accompli.

Profil :

Nom : Ramage

Prénom : Gilles

Code postal : 83220

Ville : le Pradet